



INSPIRER LES LEADERS DU
MONDE AGRICOLE DE DEMAIN

CONCOURS POUR L'OBTENTION DE LA BOURSE D'ÉTUDES G3 GROW BEYOND

G3 est heureux de s'associer avec Agriculture en classe Canada (AEC-C) pour l'attribution de 6 bourses qui seront remises aux étudiants qui commencent un programme du postsecondaire. Les lauréats devront démontrer une passion pour l'exploration de l'innovation et la technologie dans l'agriculture et cela par l'entremise de leurs études postsecondaires. Vous trouverez ciaprès un résumé du concours pour l'obtention de la bourse. Veuillez-vous reporter au Règlement du concours pour prendre connaissance des Conditions générales au complet.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

1.a) DÉTAILS CONCERNANT LA BOURSE

Six **bourses Grow Beyond de G3** seront remises partout au Canada.

- Valeur de chaque bourse : 5000 \$. Payable en une seule somme.
- Les bourses peuvent être utilisées dans n'importe quel établissement postsecondaire canadien, y compris les collèges et universités communautaires reconnus à l'échelle provinciale.
 - La bourse est prévue pour n'importe quel champ d'étude.
- Les bourses seront remises par un membre de l'équipe G3 ou un représentant désigné.

Nota : *Seules 125 candidatures soumises seront acceptées pour examen. Si 125 candidatures ont été soumises avant la date limite de candidature, le portail fermera quelle que soit la date.*

CRITÈES D'OBTENTION DE LA BOURSE

2.a) ÉLIGIBILITÉ

Les candidats admissibles doivent :

- Fréquenter une école secondaire canadienne
- Recevoir leur diplôme en 2026
- Prévoir de s'inscrire dans un établissement postsecondaire canadien à un programme préparatoire universitaire ou à une programme donnant accès à un diplôme
- **Bourse d'étude pas ouvert aux résidents du Québec.**

Nota : Les étudiants qui ont postulé à une université ou un établissement supérieur, mais n'ont pas encore été acceptés, peuvent encore postuler à la **bourse Grow Beyond de G3**. Les demandeurs finaux sélectionnés devront fournir un exemplaire de la lettre d'acceptation de l'établissement post-secondaire de leur choix pour recevoir le prix.

2.b) EXIGENCES CONCERNANT LA DEMANDE

Les candidats doivent :

- Remplissez le formulaire de demande de **bourse G3 Grow Beyond**, qui sera disponible du 25 février au 8 avril 2026.
- Produire une vidéo créative de 2 à 3 minutes au format paysage, présentant votre vision et votre contribution prévue à l'avenir de la technologie et de l'innovation dans le secteur agricole canadien. **Bien que votre nom de famille soit nécessaire sur le formulaire d'inscription, vous pouvez choisir de vous présenter à l'aide de votre prénom, ou à l'aide de votre nom et prénom. Comme vous préférez.**
- Questions à aborder dans la vidéo:
 - Quel est votre champ d'études et pourquoi ce champ vous intéresse-t-il? Parlez-nous d'un enjeu majeur auquel le monde est confronté et qui pourrait être abordé par l'innovation en agriculture. Décrivez cette innovation et comment vos études vous permettront de l'accomplir.

REMISE DES BOURSES

3.a) CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les éléments suivants seront évalués :

- Essai vidéo : les soumissions seront jugées par un groupe de professionnels de l'industrie (pondération : 65 %)
- Vote public : Le vote se fera en ligne. Un seul vote vidéo sera autorisé par région géographique (Colombie-Britannique, Prairies, Nord, Ontario et Atlantique) désignée sur le site Web du vote public. (15 %)
- Implication dans la communauté et/ou l'école (pondération : 20 %)
- Tous les détails dans le formulaire de soumission
- L'essai vidéo et l'engagement communautaire et/ou scolaire seront jugés par un comité de sélection déterminé par G3

Nota : Les vidéos qui répondent aux critères et aux exigences seront publiées sur la page Web consacrée à la bourse pour faire l'objet d'un vote du public. Le comité se réserve le droit d'utiliser à perpétuité tout le matériel soumis, y compris la vidéo, et cela comme bon lui semble. La réception du paiement de la bourse est subordonnée au consentement d'utiliser le nom et l'image de l'étudiant pour annoncer les lauréats de la bourse. Les informations personnelles recueillies ne seront pas utilisées à d'autres fins et resteront confidentielles.

3.b) DÉLIBÉRATION ET REMISE DE LA BOURSE

La délibération relative à la bourse se déroulera entre le 24 avril et le 8 juin. Le comité de sélection comprendra des universitaires et des professionnels de l'industrie selon ce que G3. Toutes les décisions prises par le comité de sélection sont finales. Les demandeurs finaux sélectionnés devront fournir un exemplaire de la lettre d'acceptation de l'établissement post-secondaire de leur choix pour recevoir le prix.

Les employés de G3 et les membres de leur famille immédiate ne peuvent pas postuler.